

BAC +5
Master (M1+M2)
Code RNCP: 35991

version: janvier 2024

Master Comptabilité, Contrôle, Audit

Type de contrat Contrat d'apprentissage **Durée de la formation** 24 mois 840 heures Formation délivrée par



Objectifs

L'objectif du Master « Comptabilité Contrôle Audit » est de former des apprentis capables de comprendre les problématiques très évolutives de la comptabilité, du contrôle et de l'audit. Il a pour but de former les étudiants aux métiers de la comptabilité, de l'audit interne et externe, de la finance, pouvant être exercés au sein de cabinets de conseil, d'audit et d'expertise comptable ou en entreprise. Le Master CCA vise également à la préparation du Diplôme Supérieur en Comptabilité et Gestion (DSCG). Ce dernier permet notamment d'accéder, après un stage réglementaire de 3 ans, aux professions d'Expert-Comptable et de Commissaire aux Comptes.

Accès au diplôme

Etre titulaire d'un Diplôme de Licence en gestion des entreprises, de préférence en comptabilité, contrôle de gestion, audit ou finance, titulaire du DCG ou tout candidat dont les acquis d'études et professionnels auront été validés pour permettre l'entrée en M1.

Admission: sur dossier et entretien éventuel permettant de juger du degré de connaissance et de motivation des candidats. L'admission définitive interviendra après décision du Jury début juin.

Dépôt de candidature : de février à mi-mai. Pour candidater, procédure sur le site du CFA-EVE : www.cfa-eve.fr

Rythme d'alternance

M1: 2 jours en formation (jeudi et vendredi) / 3 jours en entreprise.

M2: 2 jours en formation (lundi et mardi) / 3 jours en entreprise,

sauf de janvier à fin mars : 1 jour en formation (lundi) / 4 jours en entreprise.

Contacts

Responsable pédagogique: Master 1: Sophie CAMPOY / Master 2: Rémi JARDAT

Contact administratif: Cécile LE CAIGNARD - cecile.lecaignard@univ-evry.fr - Tél.: 01 69 47 78 04

Contact CFA EVE: TRINQUARD Delphine - d.tringuard@cfa-eve.fr - Tél: 01 60 79 54 09 /

○ Lieu(x) de formation

Université Evry Val d'Essonne - UFR SHS



Programme de la formation Master 1 **Semestre 1** UE1 - Droit 1 • Droit du travail appliqué aux groupes • Droit de l'informatique • Droit des sociétés 1 **UE2 - Finance 1** • Produits, marchés financiers et gestion des risques • Mathématiques pour la finance • Diagnostic financier approfondi Gestion de trésorerie **UE3 - Comptabilité 1** • Comptabilité approfondie Comptabilité IFRS1 · Consolidation et fusion UE4 - Anglais 1 • Anglais des affaires 1 · English for management, accouting and finance Semestre 2 UE5 - Droit 2 • Droit pénal Droit fiscal 1 UE6 - Contrôle de gestion 1

- Contrôle de gestion et pilotage stratégique
- Management stratégique
- GRH et gestion des compétences
- Planification et contrôle budgétaire

UE7 - Système d'information 1

- Gouvernance, architecture et sécurité des systèmes d'information
- Gestion de projet et système d'information

UE8 - Mémoire professionnel

• Méthodologie de recherche en gestion et du mémoire 1

Master 2

Semestre 1

UE1 - Droit 3

- Droit fiscal 2 : Fiscalité des groupes et internationale
- Droit des sociétés 2
- Entreprise en difficulté et procédures collectives
- Droit des contrats et de la concurrence

UE2 - Comptabilité 2

- Commissariat et méthodologie de l'audit
- Comptabilité IFRS 2

UE3 - Anglais 2

- Anglais des affaires 2
- English for management, accounting and finance

UE4 - Finance 2

- Evaluation de l'entreprise
- · Investissement et financement
- Ingénierie financière

Semestre 2

UE5 - Contrôle de gestion 2

- Gouvernance, management et audit
- Contrôle de gestion, gouvernance et management
- Contrôle de gestion et structures organisationnelles

UE6 - Comptabilité 3

- Consolidation, comptes de groupes
- Fusions, restructurations

UE7 - Système d'information 2

- Audit, conseil et reporting du système d'information
- Gestion de la performance informatique
- Préparation UE1 DSCG
- Préparation UE4 DSCG

UE8 - Mémoire professionnel

• Méthodologie de recherche en gestion et du mémoire 2

Public concerné (Contrat d'apprentissage)

Pour le contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

• Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

Marche à suivre

- 1. Candidater via le site du CFA, www.cfa-eve.fr ou directement auprès des écoles/ universités partenaires concernées.
- 2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
- 3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage.

